

# CCB

N°2

# Info



le Journal des 5 vallées

Briançon - Cervières - La Grave - Le Monêtier les Bains - Montgenèvre - Névache - Puy Saint-André - Saint Chaffrey - La Salle les Alpes - Val des Prés - Villar d'Arène - Villard Saint Pancrace



Découvrez à l'intérieur  
les Posters Carte & Plan  
à détacher

## Sommaire

### • • • Dossier culture

P 3 à 6 La CCB côté culture

### • • • La carte & le plan "CCB" détachables

P 7 à 10

### • • • Actualités

Les Services méconnus de la CCB

P 11 Le transport des animaux

P 14 La fourrière automobile

### • • • Budget

P 12 & 13 Présentation

### • • • Les Brèves

P 15

### • • • Agenda

P 16

## Edito



*René Siestrunck  
Vice-président délégué à la Communication  
et au Pays d'Art et d'Histoire*

*Chères amies,  
Chers amis.*

*Si la Communauté de communes du Briançonnais n'est pas dotée à proprement parler de la compétence "culture", elle a cependant acquis, au fil des ans, plusieurs compétences qui ont fini par constituer un bloc culturel important. Rappelons-les : la gestion, l'entretien et le développement du Centre d'enseignement artistique du Briançonnais ; la construction, la gestion et l'entretien d'équipements culturels d'intérêt communautaires, c'est-à-dire le théâtre situé à Briançon et deux salles (à Montgenèvre et au Monétier).*

*Plus récemment la CCB s'est donné pour objectif l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire, en extension de celui qui existe déjà dans la ville-centre. D'autres missions enfin ont des implications culturelles évidentes, comme la mise en réseau des bibliothèques ou la gestion de la diffusion télévisuelle dans les zones d'ombre et l'internet haut débit.*

*L'articulation de toutes ces compétences, et certaines d'entre elles en particulier, appellent une réflexion d'ensemble sur la culture du territoire, des orientations clairement exprimées. Elle pourrait prendre la forme d'une charte, élaborée en concertation avec les acteurs culturels et partenaires, charte sur laquelle le Conseil communautaire serait amené à se prononcer.*

*La préparation du marché public pour le théâtre, récemment conclu, a rendu criant le manque de telles bases. Le lancement de la délégation de service public pour ce même théâtre devrait être l'occasion de combler certaines de ces lacunes, quitte à poursuivre au-delà de la DSP le travail de concertation, d'écoute et d'élaboration.*

*Par ailleurs, les diagnostics demandés aux communes pour le dossier du Pays d'Art et d'Histoire sont une pierre apportée à l'édifice culturel ainsi construit.*

*Enfin, il n'en est qu'à ses débuts, nous pouvons faire de ce magazine trimestriel un réel outil qui peut contribuer à la cohérence, à la vitalité... et à la diffusion de la culture de notre territoire.*

### Légende photos en couverture :

#### • Colonne 1

- Rosaire de la Vierge - Névache
- Fontaine Persens - vieille ville Briançon
- Cadran solaire Eglise de Plampinet

#### • Colonne 2

- Vallée des Fonds - Cervières
- La main de Crépin - Névache
- Clocher chapelle des pénitents - Briançon

#### • Colonne 3

- Fresque chapelle Saint Barthélémy - La Salle les Alpes
- Les Thures - Névache
- Tribunal - Briançon

## Quel Théâtre pour le Briançonnais ?

En juin 2005, la Communauté de Communes prenait la compétence du Théâtre de Briançon, « Le Cadran », au titre de l'entretien et du fonctionnement des équipements culturels d'intérêt communautaire.

L'exploitation est assurée par l'Association du Cadran par délégation de service public jusqu'au 30 avril 2010. Celle-ci ne pouvant être renouvelée, un appel d'offres ouvert a été lancé pour la saison 2010-2011 sous forme de marché public de services.

Dans le nouveau cahier des charges, la Commission « Culture » de la Communauté de Communes a insisté sur une meilleure prise en compte des structures et associations culturelles du territoire et la nécessité d'avoir sur place un Directeur. Ce dernier, chargé de la gestion comme de la programmation, doit être l'interlocuteur des élus de la CCB.

Deux dossiers comportant un volet culturel et un volet financier, ont été déposés : l'un par l'Association du Cadran, l'autre par l'Association pour le Développement Artistique et Culturel de la CCB.

Les deux candidats ont été entendus par les membres de la Commission « Culture » qui a reconnu que les deux projets étaient de qualité et allaient dans le bon sens. Après des débats animés, la commission a émis un avis favorable à l'une des deux équipes.

La Commission d'appel d'offres réunie le 23 mars a validé ce choix et le Conseil Communautaire du 30 mars 2010 l'a confirmé en se prononçant pour l'Association du Cadran.

Cette année devra permettre à la Communauté de Communes de définir un véritable projet culturel pour notre territoire et de relancer une procédure de délégation de services publics (DSP) pour cinq à six ans.



**Brigitte Borel**  
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE  
À LA GESTION  
DU THÉÂTRE LE CADRAN

## Le mot de Corine Meyer

conseillère déléguée  
au Centre d'Enseignement Artistique du Briançonnais



**L**ieu vivant de la culture dans le Briançonnais, le CEAB est un atout majeur pour notre territoire. L'enseignement qui y est dispensé, grâce à la qualité et la diversité des intervenants, permet tout à la fois de s'initier, de se divertir ou d'accéder à un parcours qualifiant dans de nombreuses disciplines. Le rayonnement intercommunal de ce centre est au cœur des préoccupations de son directeur, M.

Flament, qui organise chaque année de nombreuses manifestations sur l'ensemble des communes de la CCB, et qui orchestre en partenariat avec l'éducation Nationale la sensibilisation musicale au sein des écoles, la création de « classes artistiques » au sein du collège, la « délocalisation » de certains cours dans les communes les plus éloignées.

Par ailleurs, une politique tarifaire engagée, en partenariat avec les CCAS des Communes favorise l'accès aux enseignements culturels du plus grand nombre des habitants de nos territoires.

Enfin, ce centre permet depuis plusieurs années à de jeunes musiciens Brésiliens de se perfectionner. Hébergés et pris en charge grâce au bénévolat de plusieurs familles et de différents partenaires (médecins, cantine,...), ils bénéficient de cours et d'encouragements quotidiens dans leur discipline. En échange, des enseignants sont invités à se produire au Brésil.

Tout un symbole de la générosité, de la solidarité, de la compétence et de l'engagement à défendre l'accès de tous à la culture dont l'équipe de ce Centre d'Enseignement Artistique du Briançonnais fait chaque jour la preuve.

## Des artistes en herbe...

À la découverte du Centre d'Enseignement Artistique du Briançonnais, conservatoire à rayonnement intercommunal

Le Centre d'Enseignement Artistique du Briançonnais (CEAB), situé 35 rue Pasteur à Briançon, compte six cent trente élèves inscrits et vingt-trois professeurs. Vingt et une disciplines y sont représentées, les cours s'enchaînent dans les douze salles de classes aux noms évocateurs : Johannes Brahms pour le piano, Ella Fitzgerald pour le saxophone, Maurice André pour la trompette... Un auditorium et une salle de danse complètent cette installation.

De plus, pour permettre l'accès au plus grand nombre, certaines classes sont « décentralisées ». Quelques professeurs se déplacent notamment le mercredi pour donner des cours à Saint-Chaffrey, Monétier les Bains et jusqu'à Villar d'Arène. Des cours de solfège, clarinette, guitare et piano sont ainsi dispensés sur tout le territoire.

Pour mieux connaître cette institution,  
gros plan sur quelques disciplines ...

## Les cours d'éveil musical

Guitare en main, sourire aux lèvres, Pétra Duez emporte les enfants dans un tourbillon de chants et de rythmes divers. Pieds et mains servent à battre la mesure, tout est jeu mais pourtant...

Les enfants sont calmes, attentifs, ils écoutent, participent et jouent tout en apprenant. La découverte des rythmes, du tempo passe par l'utilisation de petits instruments qui ponctuent les histoires racontées par Pétra. Mais c'est à travers leur corps qu'ils vivent la musique de façon la plus intense. Le son de la guitare les guide et les entraîne vers des danses et des rondes endiablées laissant libre cours à leurs expressions corporelles.

Si toutes les disciplines se mêlent, la chanson tient un rôle primordial et ponctue ce cours. Le succès indétronable reste sans contexte la chanson de la sorcière réclamée à chaque séance ! « C'est une vieille sorcière qui s'appelle Crapouillat... »

Avec son entrain et son dynamisme, Pétra Duez a autant de succès lorsqu'elle se déplace au sein des écoles maternelles ou primaires dans le cadre des interventions en milieu scolaire.



Les cours de découverte musicale et de danse sont accessibles dès quatre ans. A partir de six ans, le théâtre et la sensibilisation instrumentale sont intégrés à cette formation. Dans le cadre d'un nouvel enseignement, les CE1 et CE2 bénéficient de l'apprentissage de l'instrument par l'orchestre. Ces cours collectifs sont dispensés pour les instruments à vent dans le cadre d'un orchestre constitué. Dans ce groupe, la formation musicale s'effectue en même temps que la formation instrumentale. À la fin de ces deux années d'enseignement, les élèves reprendront un cursus plus classique qui dissocie le solfège de l'instrument.

## La formation musicale

Base de tout apprentissage, le solfège reste un cours incontournable. Comme on apprend les lettres pour lire et écrire, on apprend ici les portées, les clés, les notes et leur valeur. Lors de la séance collective, les élèves apprennent le tempo et les pulsations. Ils y découvrent le rythme et battent la mesure. Blanches, noires, croches, si bémol et si bécarré sont au programme. Accompagnés du piano, les enfants enchaînent chacun à leur tour la lecture chantée des notes tout en battant la mesure. Tous auront besoin de cette formation théorique pour progresser dans leur formation instrumentale.



## La formation instrumentale

Cuivres, cors, batterie, violons, saxo, guitare, violoncelle, piano, flûte traversière et clarinette... voire même cor des Alpes, sont les instruments parmi lesquels vous devrez faire votre choix. Ces cours dispensés de façon individuelle permettent aux élèves, enfants comme adultes, de profiter de toute l'attention de leur professeur. Ce dernier guide et encourage son apprenti, corrige un mauvais placement des mains et n'hésite pas à se saisir de son instrument pour montrer l'exemple et l'accompagner. Jouant de concert, ils se préparent à la prochaine audition. La récompense suprême de tout artiste étant de se produire en public.

Avec plus d'une centaine de représentations par an, les élèves dévoilent leur travail sur l'ensemble des communes. Concerts ou auditions, toutes les disciplines sont « jouées ».



## Une idée à suivre...

Depuis la rentrée scolaire 2008/2009, le collège Vauban en collaboration avec le Centre d'Enseignement Artistique du Briançonnais a créé des classes « à aménagement d'horaires » afin que les élèves poursuivent leur apprentissage artistique, grâce à un emploi du temps adapté.

Ces enfants bénéficient de cours l'après-midi, le mardi pour les uns et le jeudi pour les autres, leur laissant les soirées libres. Le projet porte aujourd'hui sur deux classes, une sixième et une cinquième.

## La danse

Apprendre à connaître son corps, le découvrir de la tête au pied, apprendre à le maîtriser, connaître ses capacités, telle est la mission de Sophie Kremer à travers les cours d'éveil corporel.

Le mercredi matin est consacré aux « petits ».

Quelques garçons mais surtout des filles s'appliquent à reproduire la même gestuelle que Sophie. Petits mouvements ou grandes arabesques, tous y trouvent une façon de s'exprimer et d'apprendre à utiliser l'espace.

Dancez, sautez, embrassez qui vous voudrez...

Après cette matinée consacrée aux plus petits, l'après-midi est réservé aux grands !

Les tutus roses font place aux coordonnées noires et aux pointes. Le travail à la barre constitue la base de l'apprentissage. Les élèves s'appliquent. Battements, pliés, rond de jambes, les exercices sont soignés et pleins de grâce. Toujours attentive, Sophie place une jambe, un bras, rectifie le placement des pointes...

En second et troisième cycles particulièrement, souplesse et grâce font parties des aptitudes essentielles pour poursuivre dans cette discipline. Cet art nécessite un engagement personnel : difficultés et douleur des pointes, mais avant tout, plaisir de danser !

En fin d'année, « Les Plateaux de la Danse » présenteront au public deux spectacles. En juin, « Alice au Pays des Merveilles » sera à l'honneur et réunira l'ensemble de la troupe, des plus petits aux plus grands.

Le second spectacle, lui aussi présenté au Théâtre Le Cadran, sera sur le thème de la « peinture » et des « couleurs ». Cette création originale est conçue et mise en scène par l'atelier chorégraphique. Ce groupe de travail, mené par Sophie Kremer œuvre toute l'année pour concevoir, réaliser et produire une prestation inédite. Au delà des qualités techniques, cet exercice demande un fort investissement personnel. Ce professeur qui sans diriger, guide et accompagne ses danseuses dans leur recherche de créativité, aime jouer sur les relations humaines. Sophie sait mettre en valeur les rapports entre les filles et surtout la personnalité de chacune. Rendez-vous entre le 7 et le 17 juin pour découvrir ces ballets !



"Songe d'une nuit d'été"

## Les cours de théâtre

Trouver le bon ton, la bonne gestuelle, interpréter et soutenir un texte face au public, la tâche n'est pas aisée. Entre sérieux et amusements, le théâtre permet souvent de prendre confiance en soi, de puiser dans ses sentiments et de faire ainsi vivre des personnages.

Au théâtre, l'acteur fait partie d'une troupe et doit communiquer avec les autres comédiens. C'est à travers l'interactivité du jeu qu'une pièce puise tout son panache.

C'est ce qu'enseigne Viviane Escazut et Jean-Luc Lejeune.

À travers le jeu d'acteur, les liens se forment, les élèves petits et grands apprennent à s'écouter, à trouver leur place au sein de ce groupe et à jouer ensemble.

La section théâtre est ouverte aux enfants comme aux adultes.

Viviane Escazut initie à cet art les enfants dès six ans. Elle les suit et les accompagne jusqu'à l'adolescence, les guide et les conseille dans leur personnage.

En parallèle, Jean-Luc Lejeune enseigne lui aussi aux ados et forme également des adultes.

Outre la mise en scène, ces professeurs construisent les décors et régissent les costumes.

Pas moins de huit spectacles seront proposés lors du « Printemps Théâtral ». Les répertoires classique et contemporain se partageront l'affiche. Molière sera à l'honneur avec « Le Bourgeois Gentilhomme » et « Les Fourberies de Scapin ». Du côté des modernes, on retrouvera Joël Pommerat avec « Le Petit Chaperon Rouge » et « Pinocchio » et l'auteur Tiziana Lucattini avec sa pièce « Les Souliers Rouge »...

Quelques surprises vous attendent encore, venez profiter de ce joli printemps artistique !

Printemps théâtral du 21 mai au 4 juin.

## Le Briançonnais "Pays d'art & d'histoire", vers une labellisation ?



Voilà 20 ans, la Ville de Briançon signait, avec le ministre de la Culture, une convention de labellisation « Ville d'art et d'histoire ».

Ainsi elle s'engageait résolument dans une démarche de professionnalisation et de valorisation de son patrimoine culturel, architectural, naturel et urbain.

**ISABELLE FOUILLOY-JULLIEN,**  
VOUS ÊTES CONSERVATEUR ET RESPONSABLE DU  
SERVICE DU PATRIMOINE DE BRIANÇON.

**QUEL A ÉTÉ L'IMPACT DE CETTE LABELLISATION ?**

**I. Fouilloy-Jullien :** La labellisation conduit à la mise en place d'un service du patrimoine municipal structuré comportant actuellement un conservateur, une secrétaire/agent d'accueil et huit guides conférenciers.

Conjointement, nous avons construit un ensemble d'actions d'approche du patrimoine briançonnais pour des publics divers, touristiques ou locaux, des plus jeunes aux plus anciens.

Cette démarche a enrichi l'offre de découverte, l'a approfondi et a donné aux professionnels des outils performants permettant l'accès du



ROSAIRE DE LA VIERGE - NÉVACHE

plus grand nombre à ces patrimoines : Visites avec des guides conférenciers, ateliers de découvertes, spectacles dans la ville, visites animées...

Toutes les facettes de la ville de Briançon ont reçu un éclairage nouveau et valorisant. En 2009, ce sont 15 980 personnes qui ont bénéficié de ces visites.

Pour cette fréquentation totale, le public peut se répartir en 43% individuels adultes, 23% groupes adultes, 34% jeune public. Les élèves de Briançon représentent 48% de la fréquentation des ateliers pédagogiques.



Ateliers

Bien évidemment, le patrimoine fortifié occupe une place de choix, mais la ville elle-même, les traces de sa vie au quotidien, l'urbanisme passé et actuel, les élémentaires de l'architecture qui transparaissent partout sont redécouverts et expliqués.

Ces outils ont aussi conforté la candidature de Briançon pour l'inscription des fortifications de Vauban sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité. (UNESCO)

Le service tourne maintenant aussi ses efforts vers une lecture du développement urbain contemporain et de son intrication avec le patrimoine ancien. Le public est également au rendez-vous et trouve dans ce travail un intérêt renouvelé. Les visites qui abordent ce thème sont toujours riches en débats et en questionnements. »

**LE SERVICE DU PATRIMOINE DE BRIANÇON A DONC SU ENRICHIR L'OFFRE TOURISTIQUE DE LA VILLE. MAIS QU'EN EST-IL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?**

**R. Siestrunk\* :** Briançon n'est pas la seule commune du territoire qui a su mettre en valeur ses richesses patrimoniales.

Notre territoire de montagne a une richesse naturelle immense et la chance de s'être organisé autour de hameaux anciens, qui portent encore les traces d'une histoire de la vie au quotidien dans un environnement difficile.

Églises, chapelles, fresques, cadrans solaires, objets culturels, mines, four à chaux, fortifications Maginot, mais aussi chalets d'alpages, moulins, canaux, bourgs et pourquoi pas le bâti récent et son intégration dans l'environnement, la géologie, la liste est longue de ce patrimoine qui mériterait d'être connu du plus grand nombre.

Depuis de nombreuses années, des particuliers, des associations, des Communes ont travaillé à faire découvrir une partie de cette richesse. Ce travail a su répondre en partie à la curiosité des touristes et de nos concitoyens, mais il nous semble qu'il pourrait être enrichi et mieux mis en valeur.

(\*René Siestrunk, vice-président délégué à la Culture & à la Communication)

**AUJOURD'HUI, APPARAÎT L'OPPORTUNITÉ DE VOIR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA CCB S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE D'EXTENSION DU LABEL VERS CELUI DE « PAYS D'ART ET D'HISTOIRE ». ISABELLE, QUELS EN SERAIENT L'INTÉRÊT ET LES CONSÉQUENCES ?**

**I. Fouilloy-Jullien :** D'autres territoires ont obtenu ce label, ils ont pu construire des projets donnant ainsi une cohérence à leur politique de valorisation du patrimoine. Par exemple le Forez ou le Perche Sarthois ont su remettre en valeur les bâtis traditionnels et l'intégration des espaces urbains nouveaux dans ces tissus diffus. La labellisation leur a facilité l'accès à certaines subventions.

Mais la candidature à ce label nécessitera d'afficher la volonté des élus de se rapprocher et de conduire des actions cohérentes, pour un projet de territoire.

La labellisation passera par la mutualisation de moyens tel qu'un service du patrimoine unique, la formation de guides conférenciers professionnels, la production d'outils de communication cohérents. Elle permettra aussi à chaque commune de disposer d'outils pour se réapproprier son patrimoine et l'inscrire dans son développement futur. Mais elle induira également des contraintes et des engagements forts pour le respect de ce patrimoine

La complémentarité des offres que nous saurons élaborer, la promotion commune de notre patrimoine pourrait nous apporter une plus-value forte dans l'exploitation de cette richesse que nous ont léguée nos anciens. À nous de continuer à l'alimenter au travers de l'urbanisation actuelle, patrimoine de demain.

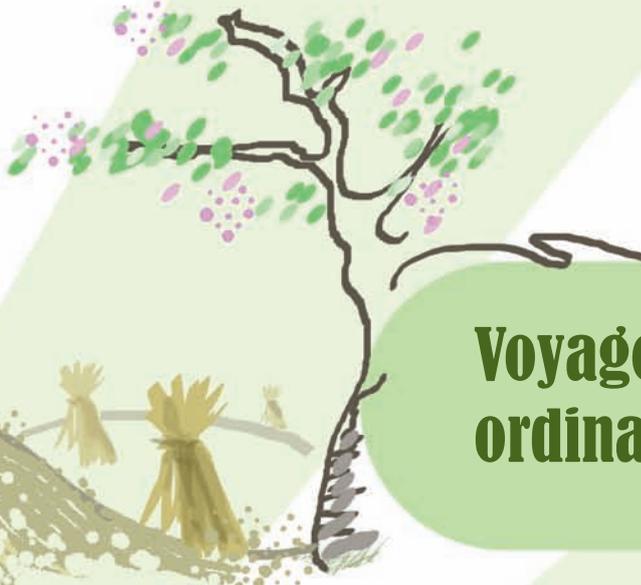
À l'heure où l'attractivité touristique de notre territoire est à conforter, à l'heure où nous sommes de plus en plus contraints à diversifier et fiabiliser nos produits, les exigences de l'obtention à terme du label « Pays d'art et d'histoire » sont un challenge mais aussi une chance de nous démarquer des autres sites touristiques de montagne avec lesquels nous sommes en concurrence.

Le projet de labellisation « Briançonnais Pays d'art et d'histoire » se présente comme une belle histoire à construire ensemble pour la promotion du territoire.

Propos recueilli par Philippe Michelon



FRESQUE - LA SALLE LES ALPES



## Voyage peu ordinaire...

### **Le transport des animaux,** une activité méconnue de la Communauté de Communes au service des éleveurs.

Depuis octobre 2006, la Communauté de Communes du Briançonnais assure le transport gratuit des animaux vers l'abattoir intercommunal de Guillestre. Les éleveurs du Briançonnais ont pu ainsi maintenir leur activité malgré la fermeture de l'abattoir de Briançon.

Un lundi sur deux, Roger se rend sur rendez-vous chez les éleveurs afin de récupérer les animaux. Plusieurs trajets sont effectués dans la journée. Dès 5h30 du matin et par tous les temps, l'agent de la CCB sillonne les routes. Ce jour-là, une douzaine d'agneaux chargés à la Salle les Alpes constitue le premier voyage. Dès 8h, il commence sa seconde rotation. Direction Val des Prés pour six ovins avant un passage au Bez pour en charger douze autres. Sous la neige, la bétailière circule à travers un dédale de ruelles étroites et escarpées. Les bêtes, pas toujours rassurées, sont quelquefois hissées dans le camion.

Outre le chargement délicat, ce chauffeur hors pair adapte sa conduite pour ne pas brusquer les animaux. Pendant le trajet, les bêtes sont calmes et ne bougent pas trop dans le camion.

« Quelque fois, les animaux ne s'entendent pas entre écuries et ils se tapent. Deux cents kilos qui se déplacent d'un coup dans le camion, c'est parfois dur de garder le contrôle », nous explique Roger.

Arrivé à Guillestre, il fait descendre non sans mal la vingtaine d'agneaux. Il les parque, lave et désinfecte la bétailière avant de repartir pour son prochain voyage...

Rendez-vous cette fois sous le soleil pour charger des veaux à Villard Saint-Pancrace. La difficulté dans ce transport, explique Roger, est que le veau ne se pend pas. « Il faut l'attacher pas trop haut et pas trop court ».

Pour le chargement, le concours de l'animal est souhaitable voire indispensable ! Car si l'on peut porter un agneau de treize kilos, un veau ou une vache... c'est une autre histoire. Les veaux en particulier n'ont pas l'habitude d'être manipulés et de porter un licol. Dans ce cas, éleveurs et chauffeur improvisent parfois des rodéos spectaculaires.

Ménager les animaux, éviter qu'ils ne se blessent et limiter leur stress constituent la complexité de ce transport. « Il faut tout anticiper ! Un virage ou un arrêt trop brusque et les bêtes tombent ». Lorsque le poids du chargement varie entre quatre cents kilos et une tonne, mieux vaut adopter une conduite toute en douceur. Le transport est regroupé sur plusieurs exploitations. Mais il arrive que certaines bêtes dites « méchantes » doivent être transportées seules, car elles pourraient blesser leurs congénères.

Au moins dix-huit exploitations bénéficient de ce service. Si l'on constate que la majorité des bovins transportés sont élevés à Villard Saint-Pancrace, La Salle les Alpes compte le plus grand nombre d'ovins véhiculés. Toutefois, ce service dessert également des exploitations plus éloignées comme Villard d'Arène et Névache.

Lors des cent vingt et un voyages effectués en 2009, cinq cent quarante-deux animaux ont été transportés. Avec 14 500 kilomètres parcourus par an, ce service est une compétence méconnue mais non négligeable de la CCB qui favorise ainsi le maintien de l'agriculture de montagne.

### **Questions au vice-président**

**M. Ducurtil, vous êtes Maire de Cervières et Vice-président délégué aux Services de proximité, notamment en charge du transport des animaux. Quelle est l'utilité d'un tel service ?**

En charge de cette compétence depuis 2008, je vois combien il est compliqué pour nos éleveurs de transporter leurs animaux. Tous n'ont pas la possibilité d'avoir une bétailière ou de passer par des coopératives.

Il reste dans notre collectivité un nombre important d'exploitations, ce service favorise la continuité et le développement de l'élevage de montagne. Particulièrement bien adapté aux petites exploitations, les éleveurs y trouvent un véritable appui dans leur activité. Bien que le tourisme se développe sur tout le territoire, il ne faut pas oublier, ni délaisser notre communauté rurale. C'est une façon de préserver et de soutenir l'agriculture locale.

### **Comment s'opère ce transport et quelles en sont les modalités ?**

Aujourd'hui, le transport s'effectue un lundi sur deux, et même tous les lundis à certaines périodes, et les exploitants doivent prendre préalablement rendez-vous auprès de notre agent. Ceci permet d'organiser ses déplacements et d'optimiser les transports.

Nous avons coordonné et structuré ce service à l'aide d'un règlement afin de suivre et maintenir des coûts raisonnables. Le fait d'être un service public ne doit pas nous empêcher de faire attention à la gestion.

La CCB gère également deux caissons d'équarrissages, respectivement à Villard d'Arène et Briançon. Il s'agit de conteneurs réfrigérés dans lesquels les éleveurs peuvent déposer les carcasses de bétail et qui sont régulièrement vidés et nettoyés par un prestataire. Des travaux vont d'ailleurs être entrepris cette année pour les maintenir aux normes actuelles.



# Budget





## Le faire et bien le faire

### La fourrière automobile : un mal pour un bien.

Si la fourrière automobile n'est pas toujours appréciée, elle est pour autant une nécessité dans nos agglomérations. On constate qu'un grand nombre de voitures sont abandonnées et, en période hivernale, gênent particulièrement le déneigement des voies et des emplacements de stationnement. Quatre-vingts pour cent des interventions concernent des stationnements abusifs (plus de sept jours). En hiver, des panneaux sont installés pour prévenir du déneigement et le délai pour retirer sa voiture est de vingt-quatre heures.

La mise en fourrière d'un véhicule s'effectue uniquement sur réquisition d'un officier de police judiciaire (polices nationale, municipale ou gendarmerie) qui ordonne un enlèvement pour stationnement gênant ou abusif.

Un enlèvement immédiat peut ainsi être effectué pour entrave à la circulation ou pour raison de sécurité, un accès pompier bloqué par exemple.

Ce jour-là, armés de pelles, les gendarmes et Roger, l'agent de la CCB doivent dégager les véhicules avant de pouvoir les transférer sur le camion.



Deux voitures, stationnées depuis plus de six mois, sont recouvertes par un mètre de neige. Après la stabilisation du camion, nous retrouvons Roger aux commandes et c'est avec précision qu'il manœuvre sa grue afin de charger la première voiture sans dommage.

Le propriétaire du second véhicule est intervenu avant le soulèvement de sa voiture et a pu la récupérer. Si l'enlèvement n'est pas effectué, il reste dans l'obligation de la déplacer afin que le déneigement puisse être effectué correctement.

« Les gens ne comprennent pas toujours pourquoi leur véhicule gêne, mais ces deux voitures ensevelies prennent la place de trois ou quatre », explique t-on.

De retour à la fourrière, la voiture est descendue puis parquée en attendant que le propriétaire se manifeste.

L'agent de la CCB rejoint son bureau pour effectuer les formalités administratives. Après chaque mise en fourrière, une lettre recommandée est envoyée au propriétaire par l'officier de police judiciaire qui lui laisse, pour se manifester, un délai de sept jours après retour du récépissé. En l'absence de réclamation des véhicules, un expert est mandaté afin d'estimer leur valeur et décide de leur éventuelle destruction. Si le véhicule ne rentre pas dans le cadre de la destruction et en l'absence de réclamation de la voiture par le propriétaire, il est intégré dans le patrimoine des Domaines et fera partie d'une vente aux enchères.

Dans les quinze jours après réception du procès-verbal, les voitures à détruire sont transportées chez un ferrailleur agréé pour être dépolluées et broyées. Carburants, huiles et autres liquides sont vidés et stockés dans des cuves avant que la voiture ne soit compressée. Les propriétaires eux-mêmes peuvent demander la destruction du véhicule en fourrière, lorsqu'ils l'estiment comme « épave ».

En 2009, sur cent trente-six interventions du camion fourrière, quatre-vingt-deux voitures ont été restituées, trente-deux ont été détruites et vingt ont pu partir avant l'enlèvement.

Dans le cadre de la réhabilitation du site de Clôt Jouffrey (Saint Chaffrey), la fourrière bénéficiera fin 2010 de nouvelles installations.



Thierry Ducurtil,  
vous avez également  
dans vos attributions la  
fourrière auto-  
mobile.

Ce service n'est  
pas très populaire  
aux yeux de nos  
concitoyens. Se justifie-t-il sur la  
Communauté ?

Oui, ce n'est jamais agréable de retrouver son véhicule en fourrière, mais il ne faut pas voir ce service comme une répression.

La fourrière agit le plus souvent pour des raisons de sécurité : entrave à la circulation, stationnement devant des poteaux incendie ou des places réservées aux personnes handicapées, épaves abandonnées ... Il en va de même pour le déneigement ! Si on ne peut pas enlever la neige, le stationnement est réduit, la neige gèle, les trottoirs et les routes deviennent vite impraticables.

Respecter la réglementation reste une question de civisme.



## Un engagement pour la Petite Enfance

### Signature du Contrat Enfance Jeunesse entre la C.A.F et la CCB

Le 30 mars dernier, la Communauté de Communes du Briançonnais signait un nouveau contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales. Cette convention d'objectifs et de financement a été établie en fonction des nouvelles actions menées par la collectivité dans le cadre de sa compétence Petite Enfance.

Cet engagement réciproque résulte d'une étude de la collectivité sur les besoins de mode de garde et la mise en place d'actions comme par exemple la création d'un poste de coordination de la Petite Enfance et l'augmentation de la capacité d'accueil avec notamment la crèche de la Guisane.



DE DROITE À GAUCHE : Alain Fardella, président de la CCB, Fabienne Laverne, présidente de la C.A.F., Christian Zimmer, 1<sup>ER</sup> vice-président, Joël Tourniaire, directeur adjoint et Laurence Fine, vice-présidente déléguée à la Petite Enfance .

## Sécurité et prévention : la CCB pour une politique volontariste



### Le CISPDP propose des objectifs à l'échelle du territoire

Le mardi 9 mars s'est tenu le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPDP). Les représentants de 30 administrations ou associations se sont réunis sous la présidence conjointe du Président de la CCB, Alain Fardella, de Mme la sous Préfète de l'arrondissement de Briançon et de M. le Procureur de la République de Gap. Cette instance s'est réunie pour faire un bilan de la situation actuelle et construire une politique de sécurité et de prévention à l'échelle de toute la Communauté de Communes.

Cette année, la volonté de M. Fardella a été de privilégier la construction d'objectifs communs et la création d'outils d'accompagnement des structures impliquées.

Un bilan réalisé en amont, par les directeurs des structures et les élus, a permis de définir les axes de notre politique et de recentrer la réflexion sur les publics concernés.

Comme Monsieur le Procureur le faisait remarquer, le Briançonnais se distingue par une faible délinquance et une implication peu importante des mineurs (12% des cas recensés). Ce constat est certainement à mettre à l'actif de la politique de tolérance zéro appliquée au niveau départemental et local, des actions de prévention mises en place et de la forte réactivité des structures de suivi.

Les débats ont défini dix axes prioritaires à décliner sur notre territoire parmi lesquels on peut noter l'intégration de la future Maison de la Justice et du Droit et la prévention des conduites à risque notamment la consommation de drogues et d'alcool.

D'autres axes forts, déjà repérés, sont la construction d'espaces de rencontres permettant un maillage de l'ensemble du territoire, ceci afin d'améliorer la prévention auprès des publics jeunes et adultes grâce à des outils adaptés, ainsi que l'accompagnement des victimes et la responsabilisation de chacun avec l'implication des parents et l'aide à la réinsertion.

Trois commissions vont se mettre au travail pour, d'ici novembre, développer les débats et proposer des outils d'action aux structures associatives et intercommunales.

Philippe Michelin,

CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE ET À LA PRÉVENTION



## UN ETE EN TOUTE SERENITE...

Crèche de la Guisane est ouverte tous les week-ends de juillet et août. Il reste quelques places pour les samedis et/ou dimanche. Inscription jusqu'à fin mai. Pensez à réserver dès aujourd'hui ! Crèche de La Guisane : 04 92 45 81 29 - Chantemerle Saint Chaffrey

## Exercices & prévisions : sécurité assurée

Afin de sensibiliser au maximum le personnel et l'encadrement des établissements de la CCB, des exercices d'évacuation sont organisés et pratiqués dans différentes structures. Chacun apprendre les consignes de sécurité et se familiarise aux particularités du bâtiment. Ces « répétitions » permettent d'acquérir des réflexes et de mieux réagir en cas de danger : garder son calme facilite l'évacuation du bâtiment. Outre le repérage des lieux, ces exercices permettent d'identifier et de supprimer d'éventuels problèmes : mauvaise compréhension du plan d'évacuation, mauvaise sonorisation de l'alarme ... L'encadrement a ainsi pu prendre conscience des gestes à avoir notamment sur l'intérêt du point de rassemblement et du comptage des enfants. Quant aux secours, ils ont pu manœuvrer et découvrir un nouveau terrain. Ces exercices ont déjà eu lieu au CEAB et à la crèche du Village communautaire de Briançon.

## D'une communauté de moyens à une communauté d'objectifs...

### Un Schéma de COhérence Territoriale pour une vision d'avenir.

Quatorze ans après sa création, la Communauté de Communes du Briançonnais fait le point avant de prendre son second souffle (unie ses forces aux communes pour mieux les exploiter).

Pour définir des objectifs communs d'aménagement, il convient de procéder à une étude de notre territoire à tous les niveaux, environnemental, social, économique, démographique... afin d'en identifier les points forts et les points faibles.

Cette opération de diagnostic est en cours.

Sur la base de cet état des lieux, nous pourrons ensemble établir un projet, après une vaste concertation de la population, des associations et des organismes socio-économiques.

Le SCOT, Schéma de COhérence Territoriale, est l'outil d'aménagement du territoire adapté à cette démarche. Il prévoit l'établissement :

- d'un diagnostic, d'un projet d'aménagement et de développement durable (PADD), et de documents réglementaires permettant la mise en œuvre d'un projet de territoire, le tout dans le cadre d'une concertation obligatoire.

Il nous aidera à façonner la Communauté de Communes du Briançonnais pour les dix à quinze ans à venir.



**CALENDRIER des concerts et spectacles du Centre d'Enseignement Artistique du Briançonnais**

**AVRIL 2010**

- MERCREDI 28 AVRIL - BRIANÇON  
15H - MAISON DE RETRAITE « ÉTOILE DES NEIGES »  
Audition toutes disciplines
- JEUDI 29 AVRIL - LE MONÉTIER LES BAINS  
18H30 - MUSÉE D'ART SACRÉ  
Récital de guitare par les élèves de Corinne Thiervoz
- VENDREDI 30 AVRIL - BRIANÇON  
18H30 - SALLE DU VIEUX COLOMBIER  
Soirée Opérette avec les élèves de chant de Barbara Blivet

**MAI 2010**

- MARDI 4 MAI - BRIANÇON  
19H15 - SALLE ALBERT ROUSSEL AU C.E.A.B.  
Audition de la classe de saxophone de Damien Gaume
- JEUDI 6 MAI - BRIANÇON  
19H - SALLE ALBERT ROUSSEL AU C.E.A.B.  
Soirée chant par les élèves de Barbara Blivet
- VENDREDI 7 MAI - BRIANÇON  
18H - SALLE ALBERT ROUSSEL AU C.E.A.B.  
Soirée violoncelle par les élèves de Fernando Lima
- SAMEDI 8 MAI - EGLISE STE CATHERINE  
& DIMANCHE 9 MAI - ABBAYE DE BOSCODON  
Requiem de Mozart Chorale "A Croche Choœur"
- MARDI 18 MAI - BRIANÇON  
19H15 - SALLE ALBERT ROUSSEL AU C.E.A.B.  
Soirée Piano par les élèves de Michel Lestchiner
- JEUDI 20 MAI - ST. CHAFFREY  
18H - LE SERRE D'AIGLE  
Audition guitare par les élèves de cycle 1 de Jean-François Phelippeau

- MERCREDI 26 MAI - BRIANÇON  
10H - PLACE DU MARCHÉ  
Aubade de musique traditionnelle par la classe d'Irmine Chaumont
- VENDREDI 28 MAI - LES ALBERTS  
19H - SALLE PAROISSIALE  
Récital de Guitare par les élèves de Jean-François Phelippeau
- Printemps Théâtral  
Théâtre « Le Cadran » - 20h30 - Briançon  
Vendredi 21 mai / Jeudi 27 mai  
Vendredi 28 mai / Samedi 29 mai

**JUIN 2010**

- MARDI 1<sup>er</sup> JUIN - BRIANÇON  
18H30 - PLACE D'ARMES  
Musique traditionnelle et cor des alpes par les élèves d'Irmine Chaumont et Olivier Brisville
- Printemps Théâtral  
Théâtre « Le Cadran » - 20h30 - Briançon  
Mardi 1<sup>er</sup> juin / Jeudi 3 juin / Vendredi 4 juin
- SAMEDI 5 JUIN - LE MONÉTIER LES BAINS  
18H - MUSÉE D'ART SACRÉ  
Concert par l'Octuor de clarinettes, direction : Jean-Jacques Lefèvre
- MARDI 8 JUIN - VILLARD ST. PANCRACE  
18H30 - MAISON D'ENFANTS LA GUISENE  
Audition toutes disciplines
- VENDREDI 11 JUIN - PUY ST ANDRÉ  
18H30 - EGLISE  
Récital de guitare par les élèves de Jean-François Phelippeau
- Les Plateaux de la Danse  
Théâtre « Le Cadran » - 20h30 - Briançon  
Vendredi 11 juin / Samedi 12 juin  
Mercredi 16 juin / Jeudi 17 juin
- SAMEDI 12 JUIN  
NÉVACHE - REFUGE DE BUFÈRE  
Concert clarinette et piano par les élèves de Christine Orcel et Claire Foucher
- DIMANCHE 13 JUIN - BRIANÇON  
PLACE DU TEMPLE - FESTIV'ARTS
- MERCREDI 16 JUIN - VILLARD D'ARÈNE  
12H30 - PLACE DE L'ÉGLISE  
Audition piano par les élèves de Claire Foucher
- Lundi 21 juin - Fête de la musique
- MERCREDI 23 JUIN - ST CHAFFREY  
15H - SALLE DU SERRE D'AIGLE  
"Les petits fêtent la musique"
- MERCREDI 23 JUIN - BRIANÇON  
19H - FOYER BAR  
"Concert des étudiants brésiliens"
- JEUDI 24 JUIN - LE MONÉTIER LES BAINS  
18H30 - MUSÉE D'ART SACRÉ  
Soirée flûte par les élèves d'Alain Daboncourt
- SAMEDI 26 JUIN - BRIANÇON  
19H - LA COLLÉGIALE  
Concert par l'Orchestre de Chambre

**Agenda**

**Briançon**

- JUSQU'AU 2 MAI : exposition des artistes internationaux primés au grand prix Agazzi. Centre d'Art Contemporain
- Du 13 AU 16 MAI :  
3<sup>ème</sup> festival du Patchwork : "La soie dans tous ses états".
- DIMANCHE 16 MAI - 18h : Concert lyrique dans le cadre des Concerts Briançonnais au Vieux Colombier
- Du 23 AU 30 MAI : exposition au Centre d'Art Contemporain. 20 ans du service du Patrimoine
- Du 23 AU 31 MAI : Festival du Bien Être
- DIMANCHE 13 JUIN : Festival Artisan'Art - Cité Vauban
- DIMANCHE 20 JUIN : 18h au Vieux Colombier "Italia Bella" Concert par l'Orchestre de Chambre des Hautes-Alpes dirigé par Jean-Christophe Keck
- Du 25 ET 26 JUIN : D'Etonnantes festival
- DIMANCHE 27 JUIN : A la Rencontre des Traditions Populaires de nos Montagnes : échange franco-italien : 10h présentation des costumes d'antan, puis défilé et démonstration de chants et danses populaires des Escartons.
- SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 JUILLET : Grande Fête Médiévale - Cité Vauban
- FORT EN FÊTE : événement artistique culturel, festif et participatif : une fois par semaine au Fort des Têtes.

**Val des Prés**

- DIMANCHE 25 AVRIL 2010 - 16h - Spectacle Loupoulette, pour enfants à partir de 18 mois par la Compagnie Conte. Organisé par l'Association Autour du Livre à l'école Emilie Carles
- DIMANCHE 6 JUIN 2010 : fête patronale de la Saint Claude

**Monétier-les-Bains**

- SAMEDI 26 JUIN : Fête de la St Pierre  
- Orgue à l'église du Monétier les Bains - 18h  
- Spectacle son & lumières « Vauban ou l'art des sièges » - 22h
- DIMANCHE 27 JUIN : Concert Opus 05 - 18h - Eglise de Monétier

**La Salle les Alpes**

- Les 9-10-11 JUILLET : Concerts baroques "Entre ciel et terre"
- VENDREDI 9 & SAMEDI 10 JUILLET : Déambulation dans le village de 11h à 12h concerts gratuits à 18h30
- DIMANCHE 11 JUILLET : Concert - 20h30 - Eglise St Marcellin concert payant (10 €/pers.)  
Le descriptif détaillé des concerts sera disponible sur le site de la Mairie de La Salle Les Alpes

**Saint Chaffrey**

La bibliothèque municipale ouverte mardi, mercredi et vendredi : de 15h30 à 19h - mercredi matin : de 10h à 12h samedi : de 17h à 19h

**Villard St Pancrace**

????????????????????